



# Dossier de presse

Jeudi 5 septembre 2024

Conférence de presse de rentrée  
de Christine Bost,  
présidente de Bordeaux Métropole





© C. Barbier - Bordeaux Métropole

**Faire de Bordeaux Métropole un modèle de transition écologique, un pôle d'innovation audacieux et un exemple de résilience, sont les ambitions portées par Christine Bost.**

**La présidente de Bordeaux Métropole a présenté ce matin aux médias les grands axes de son mandat.**

**À cette occasion, Christine Bost a défini ses priorités : prendre en charge les vulnérabilités, notamment en matière de santé mentale, aménager le territoire de manière raisonnée, renforcer la coopération avec les territoires voisins, et instaurer un dialogue permanent avec les citoyens pour co-construire l'avenir de la métropole.**

# AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS

**Faciliter et fluidifier les déplacements quotidiens des habitants est une préoccupation métropolitaine majeure.**



© A. Sibelait - Bordeaux Métropole

Le Schéma des Mobilités voté en 2021 a pour objectif de mieux desservir en transports en commun les 28 communes et leurs populations, renforcer les liaisons entre la rive droite et la rive gauche, miser sur la multimodalité, favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, développer une offre adaptée à chacun quel que soit son lieu de résidence.

Au cours des derniers mois, de nombreux projets sont devenus réalité et simplifient les déplacements des Métropolitains. Déploiement du RER métropolitain, mise en service de la première ligne de bus express (Ligne G), livraison du pont Simone Veil, renforcement du réseau express vélo (REvE), lancement d'un nouveau réseau de transport urbain...

De nombreux autres projets sont en cours d'études ou de réalisation, car faciliter les mobilités, c'est anticiper et prévoir les modes de transport de demain.

## Les temps forts à retenir

- **Du 2 septembre au 11 octobre, concertation sur le projet de grande gare de Bordeaux.** Un projet de réaménagement du pôle de la gare Saint-Jean est en cours afin de réorganiser le stationnement vélos, deux roues motorisés et free-floating ; améliorer la desserte en transports en commun ; maintenir l'accessibilité automobile à tous les parkings en ouvrage ; pacifier la rue Domercq ; végétaliser du pôle et la création de lieux de vie. Le projet de pôle d'échanges s'inscrit dans les objectifs du schéma des mobilités de la Métropole et vise notamment à répondre à l'augmentation prévisionnelle de la fréquentation. La fréquentation de la gare Saint Jean connaît actuellement la plus forte croissance parmi les grandes gares de province (+8,5% entre 2015 et 2022) notamment liée à la mise en service de la LGV en 2017. En 2022, la gare a accueilli 21 millions de voyageurs (26 millions de personnes en comptant les non-voyageurs : accompagnants, riverains...). A l'horizon 2030, la fréquentation est estimée à 31 millions de voyageurs (37 millions de personnes avec les non-voyageurs).

**Réunion publique le jeudi 19 septembre au TNBA, conférence de presse en préambule à 17h30.**

- **Le 28 septembre à 16h30 aura lieu la 1 000<sup>e</sup> levée du pont Chaban-Delmas.** Prouesse technique, objet touristique, facteur de développement de la rive droite et maillon essentiel de la chaîne de mobilité, cet ouvrage d'art reste encore à ce jour le plus grand pont levant d'Europe.



© JB Menges - Bordeaux Métropole





© JB Menges - Bordeaux Métropole

- **Début octobre – Inauguration du ponton Darwin.** Désormais, six pontons sont desservis quotidiennement : Stalingrad / Quinconces / Bastide-Darwin / Les Hangars / Cité du vin / Lormont Bas, toutes les 50 minutes. Bordeaux Métropole a investi dans une nouvelle flotte innovante afin de renforcer l'offre sur le fleuve et construire des liaisons de cabotage rive droite / rive gauche, y compris en amont du pont de pierre. Quatre nouvelles navettes à motorisation électrique hybride sont prévues. Elles seront mises en service en deux temps, en octobre 2024, puis en 2025.

- **10 octobre – Inauguration du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Caudéran.** La gare de Caudéran Mérignac est desservie par la ligne Bordeaux-Médoc et accueille plus de 50 000 voyageurs par an. Pour améliorer les conditions d'accès, l'intermodalité et le confort des voyageurs, la SNCF, propriétaire du foncier, a aménagé le pôle en lien avec Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, la Région et l'Etat : réaménagement des quais ferroviaires et du parking, déploiement d'un abri vélos et d'arceaux, réalisation de zones végétalisées. En complément, le pôle est desservi par des bus TBM depuis la mise en place du nouveau réseau en septembre 2023, conformément à l'action de la Métropole pour renforcer la desserte des gares.

- **5 novembre – Inauguration des aménagements de la halte ferroviaire La Grave d'Ambarès-et-Lagrave** afin d'améliorer son accessibilité et son intermodalité. Restructuration de la chaussée, création de 53 places de stationnement, mise en service d'un parking vélo sécurisé de 18 places, création d'un arrêt de bus sur la rue de Barbère, mise en place de cheminements piétons reliant la zone de stationnement et ce nouvel arrêt bus, végétalisation du site.

© C. Barbier - Bordeaux Métropole



## PRIVILÉGIER L'HABITANT AUTANT QUE L'HABITAT

Le logement est une préoccupation majeure des habitants. C'est le premier poste de dépense des ménages, devant l'alimentation et les transports. Bordeaux Métropole en a fait une de ses priorités afin de permettre à chacun d'intégrer un logement qui lui convienne aussi bien en accession, en location ou en logement social.

La crise du logement se constate à l'échelle nationale : un foncier de plus en plus rare et de plus en plus cher, des coûts de construction qui explosent, des difficultés d'accès au crédit pour les ménages du fait de l'augmentation des taux d'emprunt soudaine en 2022, pour toutes ces raisons, le logement est devenu un sujet majeur.

Bordeaux Métropole s'est donné comme objectif d'endiguer cette crise en consacrant un budget de 106M€ en 2024, le second après la mobilité.

Du côté du logement étudiant, l'objectif de réaliser 600 logements sociaux étudiants par an est dépassé depuis 2022 avec une livraison moyenne de 685 logements par an depuis 2021.

En 2023, la Métropole a ajouté 20M€ à son budget consacré aux bailleurs sociaux. Ce volontarisme a porté ses fruits, puisque 3000 logements sociaux ont été autorisés, ce qui n'avait pas été le cas depuis 2018 (sur les 2900 agréments de 2023, 2374 logements sociaux ont bénéficié du plan de soutien exceptionnel).

En juin 2024, les élus métropolitains ont voté la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions de 35 M€ en faveur de la production de logements.

La métropole de Bordeaux devient ainsi le premier financeur du logement social du territoire en termes de subventions (58%), devant l'Etat (17%), le département (13%), les communes (4%) et la région (2%).

## Les temps forts à retenir

• **16 septembre – Visite officielle de la copropriété Palmer à Cenon pour un plan de sauvegarde maîtrisé.** Cette copropriété constituée de 6 bâtiments (environ 400 logements) est accompagnée par les pouvoirs publics depuis 2013. En novembre 2022 et au regard de la complexité des difficultés, la préfecture de Gironde en accord avec Bordeaux Métropole et la ville de Cenon, a pris un arrêté de plan de sauvegarde sur la copropriété afin de renforcer les moyens d'accompagnement dédiés (partenariats, financements, humains, etc.). C'est l'opérateur Urbanis qui anime le Plan de sauvegarde. La copropriété a notamment voté un programme de réhabilitation globale incluant un gain énergétique de 75%.

• **17 septembre – Inauguration du bâtiment « station Marne ».** Ce nouveau bâtiment du campus de la Victoire est un « pôle vie de campus », dédié à la vie étudiante en centre-ville et ouvert sur la ville. Il offre un amphithéâtre polyvalent d'une capacité de 400 places destiné à l'enseignement, mais également à des activités culturelles (projections et spectacles vivants), deux salles de sports polyvalentes et un centre documentaire. Bordeaux Métropole soutient ce projet à hauteur de 4,4M€.

• **Fin octobre – Comité de pilotage et convention logement étudiants** Ce COPIL sera la deuxième réunion du comité réunissant, aux côtés de Bordeaux Métropole, les partenaires du contrat d'objectifs et d'orientations, tels que la Préfecture, le Rectorat, la Région, le Crous et la Conférence départementale des HLM en Gironde, depuis sa signature en mars 2021. Ce COPIL se concentrera sur la présentation des données actualisées concernant la vie étudiante dans la métropole bordelaise, l'état d'avancement du contrat d'objectifs et d'orientations, ainsi que les enjeux liés au logement étudiant dans la région.

© JB Menges - Bordeaux Métropole







© JB Menges - Bordeaux Métropole

- **Lancement des ateliers de concertation des PRU centre ancien de Bordeaux (9, 10, 17 octobre) et PRU de Saige à Pessac (22 octobre, 10 décembre et 4 février).** Les projets de renouvellement urbain (PRU) sont des projets de rénovation complète des quartiers. Bordeaux Métropole pilote 11 PRU dans 8 communes. A l'échelle du territoire métropolitain, 80 000 habitants sont concernés par ces opérations de grande ampleur. Cinq objectifs guident ces projets qui souvent, s'étalent sur une dizaine d'années : améliorer et diversifier l'offre de logements, développer les activités économiques, valoriser le quartier par des équipements publics de qualité, favoriser les mobilités au sein du quartier, rénover ou créer des espaces publics.
- **4 décembre – Dans le cadre d'un déplacement national d'Action logement, une visite de presse sera organisée.**

**Au travers des contrats de co-développements ou dans le cadre de ses compétences liées aux grands équipements culturels et sportifs, Bordeaux Métropole investit pour le bien-être des habitants.**

- **Du 13 au 15 septembre :** Décastar, stade Pierre-Paul Bernard à Talence.
- **20 septembre :** inauguration du groupe scolaire Brazza à Bordeaux.
- **24 septembre à 18h :** pose de 1<sup>ère</sup> pierre du musée de la Création Franche à Bègles.
- **15 octobre :** inauguration d'On Piste, pistes de trail, marche nordique et VTT à Bouliac.

## S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Plus qu'un outil de planification, le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Bordeaux Métropole est la boussole des politiques publiques métropolitaines. Avec l'objectif de devenir une métropole à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050, Bordeaux Métropole s'engage pour l'avenir du territoire en prenant notamment en compte sa vulnérabilité.

L'adoption des dernières stratégies ou feuilles de route marque une accélération dans la mise en œuvre des politiques publiques métropolitaines : plan stratégique déchets, stratégie GEMAPI, stratégie de résilience agricole et alimentaire (labellisée plan alimentaire territorial), schéma ESS...

La très grande majorité des actions du PCAET est lancée. Les premiers résultats montrent une dynamique positive dans de nombreux domaines comme la mobilité, l'accompagnement, l'énergie, la coopération, etc. Parmi les indicateurs clés, on constate une baisse du bilan carbone du territoire de 6 % par rapport à 2019, indicateur pivot de l'efficacité des politiques publiques métropolitaines.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

Cette photographie à l'instant T de la trajectoire prise par la métropole met en lumière certains impératifs pour l'avenir. Ainsi, pratiquer la sobriété foncière dans le contexte de zéro artificialisation nette, intensifier les efforts pour une métropole frugale en ressources et un modèle d'économie territoriale circulaire, accompagner et structurer les écosystèmes d'acteurs, semblent des enjeux essentiels à la soutenabilité de notre territoire.

## Les temps forts à retenir

- **Le 13 septembre – Visite presse, « La vie d'un déchet, d'une borne au méthaniseur ».** Deux ans après l'adoption du plan stratégique déchets par Bordeaux Métropole en mars 2022, les premiers résultats significatifs sont visibles. Pour rappel, ce plan comporte deux volets : la réduction des déchets et la valorisation (récupération, réutilisation, régénération, recyclage). Si cette réduction se confirme, l'objectif de diminuer le volume des déchets de 15% par habitant d'ici 2030 sera atteint. Pour illustrer la valorisation des déchets, Bordeaux Métropole vous propose de suivre le parcours d'un déchet de la borne à déchet alimentaire (Bruges), en passant par son déconditionnement et son hygiène (Eysines) jusqu'à sa transformation en biogaz au méthaniseur de Saint-Laurent Médoc.

- **Le 14 septembre à 11h – Inauguration de la Halle solaire d'Artigues.** La parcelle de l'implantation de la halle appartient à Bordeaux Métropole. La commune souhaitait, dans le cadre de son projet de revitalisation du centre-ville, y développer un projet de halle de marché de type ombrière. 940 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la charpente en bois. Ils génèrent une production annuelle de 225 MWh équivalent à la consommation de 105 habitants. L'énergie produite sera notamment cédée aux commerçants les jours de marché et alimentera les bornes de recharge pour véhicules électriques. Pour mémoire, la Métropole a été distinguée et a obtenu le label territoire engagé Transition Ecologique Climat Air Energie en mai 2023 (5 étoiles / 5) par l'ADEME. Le patrimoine bâti public (communal et métropolitain) est une cible majeure.

- **Du 1<sup>er</sup> au 30 octobre – le mois de la résilience.** Balades, jeux sérieux, conférences, expositions, plus de 90 événements pour comprendre le territoire métropolitain dans sa complexité et sa richesse, autant d'opportunités d'échanges et de rencontres pour construire un territoire résilient face aux risques climatiques, naturels et technologiques. **Lundi 30 septembre à 18h : Conférence d'ouverture « Les risques systémiques du XXI<sup>e</sup> siècle, comprendre (enfin) pour (ré)agir » par Arthur Keller,** enseignant à CentraleSupélec. Sciences Po Bordeaux, 11, allée Ausone à Pessac.

- **Du 3 au 5 octobre – Bordeaux Métropole accueille l'évènement national L'Expo Innov'Climate.** Installée dans plusieurs pavillons près de la Maison Ecocitoyenne à Bordeaux, l'Expo Innov'Climate met en lumière l'impact des projets soutenus par l'ADEME dans le cadre du plan d'investissement France 2030, au service de la transition écologique. Elle propose de découvrir comment les innovations technologiques vont contribuer, de pair avec des comportements, à la transformation durable de nos modèles de société.

À cette occasion, Bordeaux Métropole et l'ADEME signeront une convention.



© E. Leger - Bordeaux Métropole

**Mi-octobre, Bordeaux Métropole accueille une série d'événements liés à l'alimentation :**

> **16 octobre – 9<sup>e</sup> rencontres de la restauration collective bio, locale et de qualité** organisées par Interbio et soutenues par la Région, la DRAAF, l'ARS et Bordeaux Métropole.

> **17 octobre – Comité Régional de l'Alimentation (CORALIM) annuel et le Forum régional des acteurs du Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine.**

> **18 octobre – Evènement de lancement projet ReCol'Terra** avec la Banque des Territoires.

• **18 novembre – Les Assises de la Mer.** Les Assises de l'Économie de la Mer (AEM) se tiendront les 19 et 20 novembre 2024 au Palais des congrès de Bordeaux, sous le thème « Le monde maritime en transition ». Co-organisé par Ouest France, Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Bordeaux, cet événement réunit plus de 1 200 acteurs du secteur maritime pour aborder les enjeux de l'économie bleue, tels que la pêche, la construction navale, les énergies marines, etc.

Cette édition mettra en avant le dynamisme et l'innovation du territoire, avec notamment un village de startups et une première action de médiation portuaire sous l'appellation Le Pavillon – Bordeaux Port-center, proposant une visite virtuelle du terminal portuaire de Bassens.

• **Du 7 au 14 décembre – L'Arbre en fête.** Cette semaine dédiée aux arbres pollinisateurs s'inscrit dans la grande opération « Plantons un million d'arbres » initiée en 2020. L'objectif du million d'arbres à l'horizon 2030 se poursuit. En quatre ans, 500 000 arbres ont été plantés. Durant la semaine, 6000 plants seront distribués aux habitants.



© A. Sibelaït - Bordeaux Métropole



## L'intelligence artificielle pour optimiser le bâti et la rénovation énergétique

Le projet STACOPTIM porté par un consortium constitué de Bordeaux Métropole, Dryas, Enerlab, Kocliko et Domofrance, a été lauréat en juin 2023 de l'appel à projet de la Caisse des Dépôts « Démonstrateur d'intelligence artificielle frugale au service de la transition écologique des territoires », et bénéficie d'un financement de 2 605 304 € sur un coût total de 5 764 905 €.

Bordeaux Métropole possède un patrimoine immobilier de plus de 550 bâtiments, représentant 1 200 000 m<sup>2</sup> chauffés. Face à la hausse des coûts de l'énergie, passant de 14 millions d'euros en 2022 à plus de 30 millions d'euros en 2023, il est essentiel de rénover ce parc immobilier pour réduire l'empreinte carbone de 19 700 tonnes de CO<sub>2</sub> annuelles. Alignée avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, l'engagement dans le projet européen des 100 villes climatiquement neutres en 2030, et la charte métropolitaine climat énergie, Bordeaux Métropole cherche à accélérer et optimiser ce processus de rénovation.

Les objectifs du projet STACOPTIM sont de standardiser les audits énergétiques, utiliser l'intelligence artificielle pour proposer des bouquets de travaux optimisés et mettre en place une méthodologie de suivi des rénovations. En numérisant les données issues des audits énergétiques pour créer des jumeaux numériques, des logiciels de simulation permettront de prioriser les travaux selon leur ratio coût-économies d'énergie. Les mesures de comptage avant et après rénovation valideront ces simulations pour affiner les algorithmes. Le projet se déroulera sur trois ans (2024-2026).



© C. Barbier - Bordeaux Métropole

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS

Les Opérations d'Intérêt Métropolitain (OIM) sont des territoires stratégiques définis par Bordeaux Métropole pour stimuler le développement économique et l'innovation. Ces grands projets d'aménagement ont pour but de renforcer l'attractivité de la métropole et de créer une dynamique économique bénéfique pour toutes les communes environnantes.

Chaque OIM est conçue en cohérence avec les atouts spécifiques de son territoire, permettant une croissance économique structurée et équilibrée. En attirant de nouvelles activités économiques, ces opérations améliorent la qualité de vie des habitants tout en préservant l'environnement naturel des zones concernées.

Bordeaux Métropole compte trois OIM sur son territoire :

- **OIM Bordeaux Aéroparc** : Créée en 2015, cette OIM s'étend sur les communes de Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles et Martignas-sur-Jalle, focalisée sur le développement de la filière Aéronautique-Spatiale-Défense et les industries à haute valeur ajoutée.
- **OIM Bordeaux Inno Campus** : Créée en 2016, elle couvre 1 500 hectares et 6 communes (Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan, Mérignac, et Canéjan). Elle se concentre sur l'innovation, l'emploi, et l'adaptation aux transitions écologiques, regroupant des projets structurants comme le réseau de chaleur sud métropole et l'Opération Campus.
- **OIM Arc Rive Droite** : Lancée en 2021, cette OIM couvre 12 500 hectares et 11 communes de la rive droite, visant à rééquilibrer le dynamisme économique entre les rives gauche et droite. Elle se concentre sur la transition écologique et la dynamique économique, soutenant des projets d'écoconstruction et de rénovation énergétique.

### Les temps forts à retenir

- **18 septembre – Inauguration de Cockpit à Mérignac (l'OIM Bordeaux Aéroparc)**. Cet espace de 6500 m<sup>2</sup> situé au cœur du pôle aéronautique regroupe notamment le siège de la technopole Bordeaux Technowest, un incubateur, pépinière et accélérateur de start-ups, un plateau technique collaboratif, des centres d'affaires et ateliers de production...
- **26 septembre à 11h – Inauguration d'ARKO, l'opération tertiaire emblématique du Parc Ecosph'air à Mérignac dans le cadre de l'OIM Bordeaux Aéroparc**. Cette opération menée en étroite collaboration avec Bordeaux Métropole illustre une nouvelle façon de construire les parcs d'activités (mixité des usages, préservation de grands fonciers naturels, offre de mobilités actives...).



© JB Menges - Bordeaux Métropole





© C. Barbier - Bordeaux Métropole

- **Fin septembre – Inauguration de la passerelle dédiée aux modes actifs au-dessus de l'A63 au niveau de l'échangeur 26, sur la commune de Gradignan.** Cet aménagement fait partie de l'itinéraire 2 du ReVE qui reliera le Taillan-Médoc à Villenave d'Ornon, et qui traverse les deux opérations d'intérêt métropolitain, Bordeaux Inno Campus et Bordeaux Aéroparc. Il connecte des territoires d'activités sur les deux communes et permettra de les relier en toute sécurité. L'ouvrage de 151 tonnes et présentant une portée de 51 mètres a été posé début juin. Coût : 5,7M€.
- **14 octobre – Réunion des maires des communes de l'OIM Arc Rive avec une mise en lumière d'Innogaronne à l'occasion d'une visite d'une délégation de la CCI.**
- **17 octobre – Sommet aéronautique et spatial de Bordeaux Métropole sur le thème de la décarbonation.**

## L'Incubateur de Bordeaux Métropole, un laboratoire pour les politiques publiques

Christine Bost a présenté un projet incarnant l'engagement métropolitain envers l'innovation et la solidarité : l'Incubateur de Bordeaux Métropole. Cet espace prospectif ne sera pas seulement un lieu dédié aux start-ups et aux entreprises innovantes ; ce sera un véritable laboratoire pour les politiques publiques, un catalyseur de solutions concrètes pour lutter contre les vulnérabilités du territoire et de ses habitants.

Dans un monde en constante évolution, marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux, Bordeaux Métropole doit se doter d'outils avant-gardistes pour anticiper et répondre aux besoins de demain. L'incubateur joue un rôle crucial en ce sens. Il permettra de réunir des talents, des idées et des ressources afin de développer des initiatives innovantes qui renforcent la résilience du territoire.

Cet incubateur sera bien plus qu'un simple espace de travail partagé. C'est un creuset d'innovation où les entrepreneurs, les chercheurs, les communes et les citoyens collaborent pour cocréer des solutions durables. En favorisant l'émergence de projets sociaux et technologiques, Bordeaux Métropole s'engage à réduire les inégalités, à améliorer l'accès aux services essentiels et à promouvoir une croissance inclusive.

## **CONTACTS PRESSE**

**Virginie Bougant**  
06 27 52 48 69  
[vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr)

**Margot Pinsolles**  
06 61 80 61 23  
[m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr)

**[bordeaux-metropole.fr](http://bordeaux-metropole.fr)**

